

Publication obligatoire : les 10 plus hautes rémunérations des agents

La loi de transformation de la fonction publique d'août 2019 impose aux employeurs locaux de plus de 40 000 habitants de publier sur leur site internet la somme des dix plus hautes rémunérations, avec la répartition du nombre d'hommes et de femmes.

Siren	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires ^[1]	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois ^[2]
21920048200012	VILLE	2024	767 613,58	6	4	120
21920048200012	VILLE	2023	739 211,54	6	4	116
21920048200012	VILLE	2022	735 455,20	8	2	120
21920048200012	VILLE	2021	782 508,01	4	6	120
21920048200012	VILLE	2020	775 847,88	4	6	119
21920048200012	VILLE	2019	770 773,53	4	6	120
21920048200012	VILLE	2018	742 447,04	3	7	120

^[1] L'expérience des jeunes budgétaires sur les opérateurs de l'État, déjà soumis à une obligation similaire, montre que certains déclarants peuvent avoir moins de 10 salariés. C'est pour cette raison que le tableau inclut une colonne nombre d'hommes et une colonne nombre de femmes.

^[2] La durée cumulée en nombre de mois correspond à la somme des durées d'activité des 10 personnes percevant les plus hautes rémunérations. Par exemple, si chacun a travaillé l'année entière, la durée cumulée vaudra $10 \times 12 = 120$ mois. Si parmi ces 10 personnes une a été rémunérée pour 8.5 mois, la somme vaudra $9 \times 12 + 8.5 = 116.5$. Cette colonne fournira un élément d'explication aux variations annuelles, les rémunérations n'étant pas redressées de la durée d'activité